

Fiche d'inscription atelier théâtre enfants 2026-2027 (9 à 12 ans / CM1 à 6^{ème})

Tous les mercredis ou samedis hors vacances scolaires

Premier atelier mercredi 7 octobre 2026 et samedi 3 octobre 2026

Représentations mercredi 2 juin 2027 à 15h et vendredi 4 juin 2027 à 18h30 (groupe du mercredi),
mercredi 2 juin 2027 à 18h30 et vendredi 4 juin 2027 à 19h30 (groupe du samedi)

Rencontre avec les intervenants samedi 26 septembre 2026 à 11h

Inscription pour l'atelier du :

☐ mercredi de 13h45 à 15h45

ou

☐ samedi de 10h à 12h

Coordonnées :

NOM prénom du responsable légal :

Adresse postale :

Téléphone :

E-mail :

NOM prénom de l'enfant :

Date de naissance de l'enfant :

Classe à la rentrée 2026 : ☐ CM1 ☐ CM2 ☐ 6^{ème}

Autorisation de sortie :

Je soussigné Monsieur / Madame :

autorise / n'autorise pas (rayer la mention inutile) mon enfant à faire seul le trajet retour entre le Théâtre du Champ de Bataille, 10 rue du Champ de Bataille à Angers, et son domicile dans le cadre de l'atelier théâtre auquel il est inscrit.

Droit à l'image :

Je soussigné Madame / Monsieur :

représentant légal de :

autorise l'association Parole D.E.L.I.E.E. / Théâtre du Champ de Bataille :

à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre de l'atelier théâtre	Oui	Non
à envoyer par E-mails ces photographies ou vidéos aux autres participants à l'atelier	Oui	Non
à publier ces photographies ou vidéos sur le site Internet du TCB	Oui	Non

Règlement :

Le règlement doit être versé à la pré-inscription en un ou trois chèques (encaissements au 15/10, au 15/01 et au 15/04). Il est possible de régler l'inscription en une fois par virement bancaire.

L'inscription définitive se fait au plus tard après le premier atelier (une séance d'essai possible).

Toute année commencée est due sauf cas de force majeure (incapacité à continuer la pratique pour raison de santé ou déménagement par exemple).

Les ateliers enfants et adolescents ont lieu majoritairement dans la salle d'expositions et occasionnellement dans la salle de spectacles. En mai et en juin, tous les ateliers ont lieu dans la salle de spectacles.

tarif plein : 296€ l'année (ou 116€ / 90€ / 90€ au trimestre) + 25€ d'adhésion (un spectacle inclus dans le tarif)

tarif réduit (quotient familial CAF ≤ à 850) : 236€ l'année (ou 96€ / 70€ / 70€ au trimestre) + 7€ d'adhésion (un spectacle inclus dans le tarif).

Nous proposons une adhésion de soutien à un tarif libre supérieur à 25€

Fait à _____ le _____

Signature du responsable légal

Protocole VHSS (Violence et harcèlement sexuel et sexiste)

Le Théâtre du Champ de Bataille dispose d'un Protocole pour lutter contre les Violences et Harcèlements Sexuels et Sexistes. Afin de garantir le respect du Protocole, le TCB dispose de plusieurs personnes formées à ces situations et d'une responsable VHSS, en la personne de Marie-Laure Pilard.

Ressources à dispositions :

- Le numéro de la personne référente VHSS : Marie-Laure Pilard / vhsstcb@gmail.com
- France Victimes (Fédération regroupant 130 associations d'aide aux victimes) : 116 006
- Violences femmes info : 39 19
- Porter plainte auprès de la gendarmerie, directement auprès du Procureur de la République, ou du Défenseur des Droits, qui sont les trois autorités constitutionnelles chargées de ces questions.

Règlement intérieur des ateliers

En vous inscrivant à l'un de nos ateliers de pratique amateur pour la saison 2025-2026, vous devenez adhérent à l'association Parole D.E.L.I.E.E.

Cette adhésion vous permet de bénéficier de notre assurance lors de votre participation à nos activités et vous donne droit à un tarif réduit pour les spectacles que nous proposons.

Elle vous donne également une voix à l'Assemblée Générale qui se tient en octobre chaque année.

Elle vous permet enfin de vous investir dans la vie du lieu en devenant bénévole au sein de l'association.

Par ailleurs, certaines règles spécifiques au bon fonctionnement des ateliers s'appliquent :

- La ponctualité et l'assiduité aux ateliers est requise pour tout.e.s.
- En cas d'absence ou de retard, le-la participant.e est tenu de prévenir le secrétariat ou l'intervenant.e.
- Pendant les ateliers, la bienveillance de chacun.e envers les autres est de rigueur.
- Les téléphones portables ne doivent pas être utilisés pendant toute la durée de l'atelier.
- Lorsque vous emmenez puis venez chercher au théâtre l'enfant dont vous avez la charge, vous devez vous déplacer jusque dans la cour afin de vous assurer que l'intervenant l'a pris en charge.
- Tout au long de l'année, les participant.e.s ou les représentant.e.s légaux ne doivent pas hésiter à communiquer avec les responsables du TCB en cas d'interrogation concernant le fonctionnement de l'atelier auquel ils participent.

L'association Parole D.E.L.I.E.E ?

Le Théâtre du Champ de Bataille est géré par l'association Parole D.E.L.I.E.E. (Dire, Écrire, Lire, Interpréter, Écouter, Éditer) créée en 1993 afin de promouvoir la littérature et le spectacle vivant.

Le TCB propose depuis 1992 une programmation essentiellement théâtrale avec une préférence pour les textes d'auteurs contemporains. C'est un lieu pour découvrir de nouveaux artistes et des spectacles très récemment créés. Une quinzaine de compagnies sont accueillies en résidence chaque saison.

Des projets de médiation et de sensibilisation au spectacle vivant sont mis en place avec différents partenaires : établissements scolaires, universités, amateurs, associations. Des ateliers et des stages de pratique sont proposés tout au long de la saison. Les mois de mai et de juin sont dédiés au théâtre amateur.

Pris connaissance le _____ à _____

NOM prénom :

Signature

Contact :

Théâtre du Champ de Bataille

10 rue du Champ de Bataille – 49100 Angers

contact@champdebataille.net / 02 41 72 00 94

champdebataille.net